



**NON AUX PREROGATIVES SUPPLEMENTAIRES,  
LE VOLET SOCIAL EST NOTRE PRIORITÉ !**

## **APPEL À LA GRÈVE DES POLICIÈRES ET POLICIERS MUNICIPAUX LES 24 ET 31 DÉCEMBRE 2023**

**Depuis 1999, les compétences, les missions et les prérogatives de la police municipale n'ont cessé de s'accumuler sans que cela ne se traduise par des avancées sociales significatives.**

C'est un fait les polices municipales sont de plus en plus sollicitées, police de proximité par excellence, et bien souvent primo intervenants, cette police n'a pas vocation à se substituer aux services de l'État, pour autant elle est devenue indispensable dans le décor sécuritaire de notre pays.

Il y a quelques semaines, Mme Borne, Première Ministre a annoncé que le ministère de l'intérieur travaillait sur un statut d'Officier de Police Judiciaire pour les directeurs de police municipale.

### **STOP ça suffit !**

Nous exigeons une reconnaissance à la hauteur de notre engagement.

Le gouvernement doit tenir compte de notre pénibilité, de nos conditions de travail, de nos horaires décalés, de nuit, du travail dans les quartiers difficiles et la dangerosité du métier.

De ce fait, la Fédération CGT des services publics appelle tous les policiers municipaux et toutes les policières municipales sur tout le territoire à cesser le travail pour profiter de leurs familles, les 24 et 31 décembre 2023.

Elles et ils ne participeront pas au maintien du bon ordre, pendant les fêtes de fin d'année : il est grand temps que l'état ainsi que les représentants de nos employeurs prennent la mesure de la colère de l'ensemble de la profession.

### **NOS REVENDICATIONS POUR LA POLICE MUNICIPALE :**

- Une prise en compte des primes dans le calcul des pensions de retraite.
- Une refonte et une revalorisation des grilles indiciaires du cadre d'emplois.
- Le passage à la catégorie B active pour l'ensemble de la catégorie C, passage au A pour les B et passage en A+ pour les A.
- La bonification des « 1 an tous les 5 ans ».
- L'Indemnité Spéciale de Fonction obligatoire pour toutes et tous, au taux maximum pour l'ensemble des cadres d'emplois et comptabilisée pour les droits à la retraite.

**Notre avenir nous appartient,  
restons déterminés et tenons-nous prêts !**

**Collectif-pm@fdsp.cgt.fr**

